



**HAL**  
open science

## Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur public et privé tunisien

Sylvie Mazzella, Makrem Mandhouj

► **To cite this version:**

Sylvie Mazzella, Makrem Mandhouj. Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur public et privé tunisien. Sylvie Mazzella. La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud, pp.257-282, 2009. hal-01222213

**HAL Id: hal-01222213**

**<https://amu.hal.science/hal-01222213v1>**

Submitted on 29 Oct 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur public et privé tunisien

Sylvie MAZZELLA et Makrem MANDHOUI

Sur les 190 établissements de l'enseignement supérieur public en Tunisie (notamment 24 instituts supérieurs d'études technologiques et 13 universités dont l'institut supérieur de théologie et des civilisations islamiques de la Zitouna), 92 comptent au moins un étudiant étranger dans leur effectif et au plus quelques centaines. Le nombre d'étudiants étrangers dans ces établissements a été multiplié quasiment par huit en trente ans. Depuis les années 2000, il faut également compter sur les étudiants étrangers de l'enseignement supérieur privé, dont l'effectif a été multiplié par 3 en cinq ans (source du ministère de l'Enseignement supérieur).

Qui sont ces étudiants au poids quantitatif faible, mais dont la présence est en augmentation dans l'enseignement supérieur public et privé ? C'est à cette question que l'article tente d'apporter des éléments de réponse.

Les données statistiques sur les étudiants étrangers en Tunisie sont pauvres. Le ministère tunisien de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Technologie publie seulement leur effectif réparti par nationalité. La connaissance des profils sociaux de ces étudiants nécessite ainsi une exploitation statistique à partir de bases de données inédites, recueillies directement auprès de différents services du ministère.

Cet article analyse le traitement de deux bases de données. L'une, représentative mais non exhaustive, porte sur 2 065 étudiants étrangers de l'enseignement supérieur public en 2005-2006 sur un total de 3 500 étudiants étrangers recensés par le ministère. L'autre porte sur la totalité des 1 152 étudiants étrangers de l'enseignement supérieur privé recensés par le ministère, cette année-là. En complément, des traitements statistiques ont été effectués, à partir de dossiers d'inscription dans des établissements de l'enseignement supérieur public qui concentrent une part importante d'étudiants étrangers – comme la Zitouna, institut fondé en 734 à Tunis et réputé dans tout le monde musulman pour son enseignement islamique, à l'instar d'Al-Azhar au Caire (Égypte) ou de la Qarawiyyin à Fès (Maroc) – ; ainsi qu'à partir des archives des services du ministère tunisien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La première partie rend compte des principales caractéristiques sociales des étudiants étrangers et de leur type d'études dans l'enseignement supérieur public tunisien. La seconde partie présente le profil d'études des étudiants étrangers de l'enseignement supérieur privé en Tunisie.

## Profils sociaux des étudiants étrangers dans les universités publiques tunisiennes

L'effectif des étudiants étrangers n'a cessé d'augmenter depuis la fin des années 1970. Leur nombre a été multiplié quasiment par huit en trente ans, pendant que celui des étudiants tunisiens était multiplié par douze (tab. 1). Pour l'année universitaire 2005-2006, le ministère enregistre à l'échelle nationale de l'enseignement supérieur public, l'effectif total de 3 481 étudiants étrangers. La répartition selon l'origine géographique est la suivante : 1 554 étudiants venus des pays maghrébins (soit 44,6 % de l'ensemble des étudiants étrangers) ; 910 étudiants des pays d'Afrique ; 899 étudiants des Moyen et Proche-Orient ; et 118 étudiants venant de l'Europe, de l'Asie ou de l'Amérique.

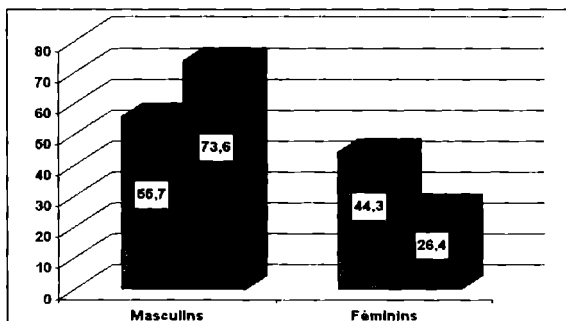
Tableau n° 1. Évolution des effectifs des étudiants tunisiens et des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur public tunisien (1977-2006)

Année universitaire	Tunisiens	Étrangers	Total
1977/78	26327	454	26781
1978/79	28014	604	28618
1979/80	ND	ND	ND
1980/81	31000	827	31827
1981/82	31966	866	32832
1982/83	33035	1042	34077
1983/84	34135	1291	35426
1984/85	37420	1409	38829
1985/86	40245	1349	41594
1986/87	39552	1278	40830
1987/88	42283	1514	43797
1988/89	52864	1602	54466
1989/90	60447	2211	62658
1990/91	66144	2391	68535
1991/92	73264	2773	76037
1992/93	85117	2663	87780
1993/94	93486	2615	96101
1994/95	100003	2679	102682
1995/96	109133	2697	111830
1996/97	118926	2861	121787
1997/98	134289	2735	137024
1998/99	152401	2719	155120
1999/00	177288	2756	180044
2000/01	204837	2551	207388
2001/02	223615	2487	226102
2002/03	260237	2265	262502
2003/04	289504	2338	291842
2004/05	308088	3481	311569
2005/06	318338	3500	321838

Source : Archives du service de la planification du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Technologie, Tunis.

Nous y trouvons aussi des informations en pourcentage sur la répartition par sexe et par type de secteur d'enseignement supérieur (privé / public). Nous constatons que la part des étudiants étrangers, comparée à celle des étudiantes étrangères, est de 73,6 %, à l'inverse de la situation des étudiants tunisiens où la part de 55,7 % des filles dépasse celle des garçons (fig. 1).

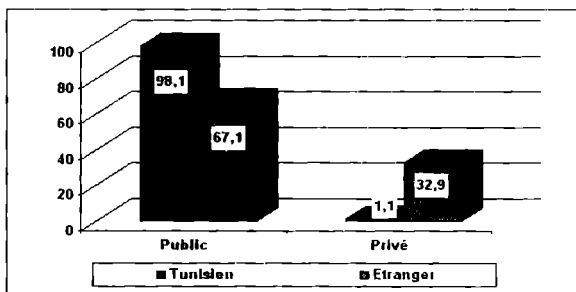
Figure n° 1. Répartition des étudiants tunisiens et étrangers selon le sexe en 2006 (%)



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Technologie, Tunis ; base de données du programme FSP.

Alors que la totalité des étudiants étrangers ne représente que 1 % du total des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur public, elle représente un tiers du total des étudiants de l'enseignement supérieur privé (fig. 2).

Figure n° 2. Répartition des étudiants tunisiens et des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur public et privé tunisien en 2006 (%)



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Technologie, Tunis ; base de données du programme FSP.

Afin d'obtenir de plus riches informations, une base de données nominative du ministère, comptant 2 065 individus statistiques pour la même année universitaire 2005-2006, a été traitée par le logiciel Access<sup>1</sup>.

La répartition en aire géographique y est représentative. Cette base de données utilisée dans le cadre de notre programme de recherche comprend, pour chaque individu, les variables suivantes : nationalité, sexe, cycle d'études, type de diplôme préparé, type de filière, nom et type de l'établissement fréquenté.

Elle a été exploitée selon la grille de classement des variables élaborée et harmonisée avec l'ensemble des partenaires du programme de recherche dans les différents pays d'enquête (voir la grille en annexe de l'ouvrage).

Selon la base de données, les étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur public tunisien représentent, au total, 62 nationalités différentes (tab. 2 et 3). Les étudiants étrangers venus du Maghreb (4 pays) sont en première position, suivis des autres pays d'Afrique (26 pays), des Moyen et Proche-Orient (14 pays), et enfin des pays d'Europe (15 pays).

Les Maghrébins totalisent les effectifs les plus importants avec un taux de 37,8 % du total des étudiants étrangers. Dans ce groupe, ce sont les Marocains, suivis des Mauritaniens puis des Algériens, qui sont les plus nombreux dans l'enseignement supérieur public<sup>2</sup>. Les autres pays d'Afrique arrivent en deuxième position. Parmi eux, ce sont les nationalités malienne, ivoirienne, burkinabè et sénégalaise qui occupent les parts les plus importantes. Le troisième groupe d'étudiants étrangers est celui des Moyen et Proche-Orient avec un taux de 29,4 %. Ce sont essentiellement des Palestiniens, des Omanies, des Libanais. Enfin pour les quatrième et cinquième groupes d'étudiants étrangers, c'est-à-dire ceux des pays européens (15 pays) et des pays d'Asie (3 pays), leurs effectifs regroupés ne dépassent pas 3 % et leur distribution est équilibrée entre les différentes nationalités.

S'agissant maintenant de la répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur public tunisien selon le type de la formation universitaire, nous remarquons qu'elle ne présente pas le même profil d'études que celui des étudiants tunisiens. Le tableau n° 4 sur la répartition des étudiants tunisiens dans l'enseignement supérieur public, selon le type de filière universitaire entre 2004 et 2007, montre que les étudiants tunisiens sont essentiellement inscrits dans les domaines d'études des lettres, langues, sciences humaines et architecture (à plus de 40 %) et dans le domaine de l'économie, droit et gestion (près de 30 %). Ce dernier domaine connaissant cependant un taux d'accroissement négatif entre 2004-2005 et 2006-2007

---

1. La base de données initiale sur Excel (incluant pour chaque individu statistique, la nationalité de l'étudiant, sa filière d'études, son niveau d'études, son sexe, le nom de l'établissement fréquenté) a été traduite en français puis exportée sur Access. De nouvelles variables ont pu être élaborées telles que : l'origine géographique, la discipline et la sous-discipline universitaires, le cycle d'études, le diplôme universitaire et le type d'institution universitaire.

2. Voir l'article de H. Boubakri et M. Mandhouj, et celui de A. Yacoub dans l'ouvrage.

Tableau n° 2. Origine géographique des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur public tunisien (Effectif et pourcentage 2006)

	Pays	Étudiants étrangers			Pays	Étudiants étrangers	
		Eff.	%			Eff.	%
1	Albanie	2	0,1	32	Italie	3	0,1
2	Algérie	134	6,5	33	Jordanie	46	2,2
3	Allemagne	3	0,1	34	Koweït	B	0,4
4	Arabie Saoudite	55	2,7	35	Liban	61	3
5	Bahreïn	3	0,1	36	Libye	32	1,5
6	Belgique	1	0	37	Macédoine	3	0,1
7	Bénin	36	1,7	38	Madagascar	7	0,3
8	Burkina	54	2,6	39	Mali	82	4
9	Bosnie	2	0,1	40	Maroc	404	19,6
10	Bulgarie	6	0,3	41	Maurice	3	0,1
11	Burundi	7	0,3	42	Mauritanie	210	10,2
12	Cameroun	28	1,4	43	Mozambique	1	0
13	Comores	24	1,2	44	Niger	23	1,1
14	Congo	42	2	45	Nigéria	17	0,8
15	Côte Ivoire	70	3,4	46	Oman	79	3,8
16	Daguestan	6	0,3	47	Pakistan	1	0
17	Djibouti	39	1,9	48	Palestine	233	11,3
18	Egypte	4	0,2	49	Roumanie	2	0,1
19	Emirats	11	0,5	50	Russie	2	0,1
20	France	14	0,7	51	Sénégal	55	2,7
21	Gabon	1	0	52	Somalie	1	0
22	Gambie	3	0,1	53	Soudan	7	0,3
23	Ghana	11	0,5	54	Syrie	24	1,2
24	Royaume Uni	1	0	55	Tanzanie	1	0
25	Guinée	34	1,6	56	Tchad	30	1,5
26	Guinée Bissau	1	0	57	Togo	22	1,1
27	Hollande	1	0	58	Turquie	4	0,2
28	Hongrie	1	0	59	Ukraine	3	0,1
29	Indonésie	11	0,5	60	Yémen	52	2,5
30	Irak	23	1,1	61	Yougoslavie	2	0,1
31	Iran	4	0,2	62	Zimbabwe	15	0,7
					Total	2 065	100

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Technologie, Tunis ; base de données du programme FSP.

**Tableau n° 3. Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur public en Tunisie selon l'origine géographique en 2006**

Aire géographique	Effectif	Pourcentage
Maghreb	780	37,8
26 Pays d'Afrique	615	29,8
3 Pays d'Asie	18	0,8
14 Pays des Moyen et Proche-Orient	607	29,4
15 Pays d'Europe	45	2,2
Total	2065	100

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Technologie, Tunis ; base de données du programme FSP.

(-0,5 %). Les formations scientifiques occupent la troisième place avec un taux de 22,2 %, et un taux d'accroissement relativement important qui se situe autour des 4,8 %. Les disciplines de santé, beaucoup plus sélectives à l'entrée des formations, attirent tout au plus 6 % des étudiants tunisiens ; et les disciplines sportives atteignent seulement 1 %, mais elles ont un taux d'accroissement de 6 %<sup>3</sup>.

**Tableau n° 4. Répartition des étudiants tunisiens et taux d'accroissement des effectifs dans l'enseignement supérieur tunisien selon le type de formation universitaire (2004-2005 et 2006-2007)**

Filière d'études	2004-2005		2006-2007		Taux d'accroissement (2004-2005 / 2006-2007)
	Effectif	%	Effectif	%	
Économie/ Droit/ Gestion	95 987	30,8	95 041	29	-0,5
Sciences	69 298	22,2	76 176	23,3	4,8
Lett./ Lang./ Sc. hum./ Archi.	124 725	40	133 525	40,8	3,5
Santé	18 405	5,9	18 896	5,8	1,3
Sport	3 154	1	3 547	1,1	6
Total	311 569	100	327 185	100	2,5

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Technologie, Tunis.

3. Voir sur ce point l'article de F. Rekik dans l'ouvrage.

Le tableau n° 5 souligne que les étudiants étrangers se répartissent principalement en deux grands domaines d'études, regroupant chacun plus de 31 % d'étudiants étrangers : il s'agit du domaine des lettres, langues, sciences humaines et architecture et celui de la santé. Les sciences occupent, quant à elles, une part de 20,1 %, et l'économie, droit et gestion totalisent 16,3 % du total des étudiants étrangers inscrits dans les universités publiques tunisiennes en 2005-2006.

Les étudiants étrangers du monde arabe (marocains et palestiniens principalement) occupent la part la plus importante des étudiants étrangers inscrits dans le domaine de la santé (médecine, odontologie, pharmacie, vétérinaire, paramédical) avec un taux à plus de 90 %. Les Maghrébins se répartissant à plus de 49 % dans ces disciplines, puis respectivement à 17 % dans le domaine de l'économie, droit, gestion et des sciences, et à 14 % dans le domaine des lettres, langues, sciences humaines et architecture.

Les étudiants des Moyen et Proche-Orient sont principalement inscrits dans le domaine des lettres, langues, sciences humaines et architecture, puis de la santé.

Les étudiants des autres pays d'Afrique se répartissent essentiellement dans les disciplines des lettres, langues, sciences humaines et architecture (dont les sciences islamiques qui regroupent, à elles seules, 30 % du total des étudiants africains) puis, en second rang, dans les disciplines des sciences (sciences fondamentales, sciences appliquées, sciences de la vie).

Enfin, les étudiants des pays d'Asie et des pays européens sont essentiellement inscrits dans le domaine des lettres, langues, sciences humaines et architecture.

Le tableau n° 5 révèle que les disciplines de la santé concentrent bon nombre d'étudiants étrangers, confortant la thèse que la Tunisie est un choix stratégique de contournement de filières fortement sélectives dans les pays d'origine. Nous constatons que cette distribution n'a rien de spontané. Elle dépend d'un jeu de quotas d'une politique des services tunisiens de coopération scientifique qui réserve, chaque année, délibérément et strictement des quotas de places aux étudiants maghrébins (principalement marocains) et arabes dans des disciplines de la santé qu'elle estime déjà saturées. De même, cette politique dirige vers l'université de la Zitouna (à l'institut supérieur de théologie et des sciences islamiques) des étudiants arabophones des pays du Moyen et Proche-Orient, mais surtout bon nombre d'étudiants africains non arabophones où un cycle préparatoire de deux ans leur est réservé afin d'améliorer l'apprentissage de la langue arabe. Certains étudiants africains, boursiers de la coopération scientifique, pensant par exemple venir étudier l'économie ou le droit dans les facultés tunisiennes, disent ne pas avoir été informés de cette pré-orientation vers la Zitouna par les responsables des services de coopération de leur pays, et l'avoir constatée seulement à leur arrivée.



Tableau n° 5. Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur public tunisien selon l'origine géographique et la discipline d'étude (Effectif 2005-2006)

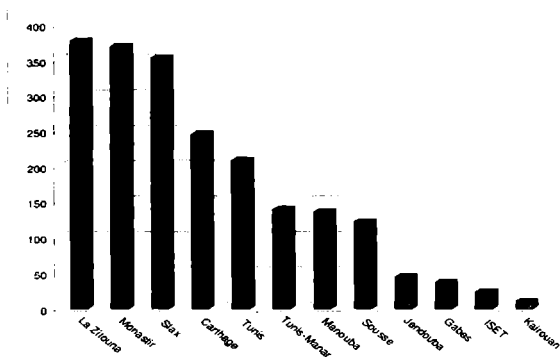
Origine géographique	Economie / Droit / Gestion				Sciences				Lettres / Langues / Sciences Humaines / Architecture						Santé				Sport/ND		Total				
	Sc. gest.	Sc. éco.	Com.	Juri/ Sc. poli.	Total	Sc. fonda.	Applic.	Sc. Vie	Total	Lett. Art/ Lang.	Lang. Litt. Etr.	Inf com.	Sc. hum/ soc.	Sc. islam.	Archi.	Total	Méd.	Odon Para- méd.	Pharm.	Vété.		Total			
<b>Maghreb dont :</b>	104	10	11	10	135	45	69	20	134	4	17	15	20	20	36	112	243	46	13	81	1	384	14	1	<b>780</b>
Maroc	41	2	5	4	52	10	10	8	28	1	8	1	2	0	26	38	178	35	9	63	1	286	0	0	<b>404</b>
Mauritanie	38	3	3	0	44	31	42	6	79	1	0	8	14	6	3	32	48	5	2	0	0	55	0	0	<b>210</b>
Algérie	22	5	3	6	36	2	15	6	23	2	9	5	4	6	5	31	17	6	2	18	0	43	0	1	<b>134</b>
Libye	3	0	0	0	3	2	2	0	4	0	0	1	0	8	2	11	0	0	0	0	0	0	14	0	<b>32</b>
<b>26 pays d'Afrique dont :</b>	108	27	1	3	139	52	95	37	184	1	9	13	28	185	3	239	23	5	19	1	0	48	5	0	<b>615</b>
Mali	8	1	0	1	10	3	12	1	16	0	1	0	5	48	1	55	0	0	1	0	0	1	0	0	<b>82</b>
Côte d'Ivoire	11	3	0	0	14	1	10	1	12	0	1	4	1	31	0	37	5	0	1	0	0	6	1	0	<b>70</b>
Burkina	5	1	0	0	6	6	3	2	11	0	0	2	16	19	0	37	1	0	0	0	0	1	0	0	<b>55</b>
Sénégal	3	4	0	0	7	2	3	0	5	0	0	5	3	29	1	38	3	0	2	0	0	5	0	0	<b>55</b>
Congo	10	4	0	0	14	4	6	8	18	0	0	0	0	0	0	2	1	7	0	0	10	0	0	<b>42</b>	
<b>Pays d'Asie (Daguestan, Pakistan, Indonésie)</b>	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	5	12	0	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>18</b>
<b>14 pays du Moyen et Proche Orient dont :</b>	19	7	1	27	54	5	44	12	61	11	13	45	80	124	6	279	151	31	21	7	1	211	1	1	<b>607</b>
Palestine	12	4	0	7	23	3	28	5	36	6	5	31	6	8	3	59	72	18	19	5	0	114	0	1	<b>233</b>
Oman	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	3	9	65	0	78	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>79</b>
Liban	2	0	0	0	2	1	5	2	8	0	1	1	0	0	1	3	43	2	0	2	1	48	0	0	<b>61</b>
Arabie Saoudite	0	1	0	3	4	0	0	1	1	1	0	0	26	22	0	49	0	1	0	0	0	1	0	0	<b>55</b>
Yémen	2	0	0	0	2	0	2	1	3	0	1	3	19	5	0	28	13	5	1	0	0	19	0	0	<b>52</b>
<b>15 pays d'Europe</b>	3	1	3	0	7	0	3	2	5	3	14	1	3	5	2	28	2	0	1	0	1	4	1	0	<b>45</b>
<b>Amérique, Océanie et autres</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>235</b>	<b>45</b>	<b>16</b>	<b>40</b>	<b>336</b>	<b>102</b>	<b>211</b>	<b>71</b>	<b>384</b>	<b>19</b>	<b>53</b>	<b>74</b>	<b>136</b>	<b>346</b>	<b>47</b>	<b>675</b>	<b>419</b>	<b>82</b>	<b>54</b>	<b>89</b>	<b>3</b>	<b>647</b>	<b>21</b>	<b>2</b>	<b>2065</b>

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Technologie, Tunis ; base de données du programme de recherche FSP.

La majorité des étudiants étrangers de l'enseignement supérieur public tunisien est inscrite en premier et deuxième cycles avec des taux respectifs de 33,8 % et 31,5 %. Le troisième cycle (doctorat, master, master professionnel) regroupe 24,4 % d'étudiants étrangers, tandis que le cycle des écoles d'ingénieur et cycle préparatoire (préparation à l'agrégation) en totalise 7,6 % et le doctorat aux études médicales et internat 2,7 %.

Quand nous analysons maintenant la répartition spatiale des étudiants étrangers dans l'ensemble des universités publiques tunisiennes, nous constatons que les universités du Grand Tunis<sup>4</sup> accueillent 53 % du total des étudiants étrangers contre 46 % du total des étudiants tunisiens<sup>5</sup> (cartes en annexe de l'article). Nous observons que l'université de la Zitouna de Tunis, qui totalise le minimum d'étudiants tunisiens en Tunisie, en comparaison des autres universités publiques tunisiennes, enregistre le plus grand nombre d'étudiants étrangers. En effet, les deux instituts supérieurs dépendant de l'université de la Zitouna comptent seulement 1 366 étudiants tunisiens contre 377 étudiants étrangers, essentiellement des pays d'Afrique subsaharienne (dont Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso) et des Moyen et Proche-Orient (dont Oman) (fig. 3).

Figure n° 3. Répartition des étudiants étrangers dans les universités publiques tunisiennes (Effectifs 2006)



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Technologie, Tunis ; base de données du programme de recherche FSP.

4. Le Grand Tunis est formé de quatre gouvernorats (Tunis, Ariana, Ben Arous et La Manouba) et accueille cinq sièges d'université (Tunis, Tunis-Manar, Carthage-7 Novembre, la Zitouna et La Manouba).

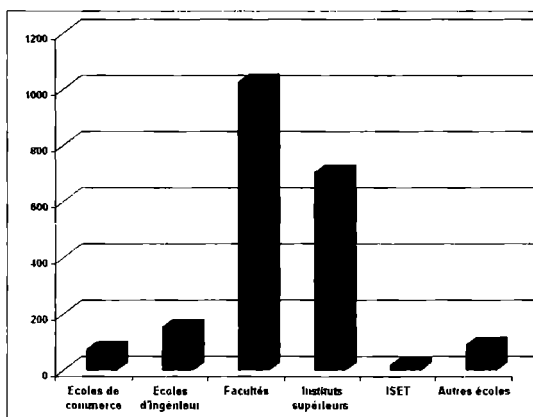
5. L'examen de la répartition spatiale des effectifs des étudiants tunisiens, selon les différentes universités tunisiennes, souligne que l'université de Tunis-Manar et l'université de Carthage-7 Novembre totalisent les plus importants effectifs d'étudiants soit respectivement 46 024 et 43 744 inscrits selon les statistiques de l'année universitaire 2005-2006. Seule l'université de Sfax, en dehors du Grand Tunis, atteint le nombre de plus de 40 000 étudiants soit 13 % de l'ensemble des étudiants tunisiens. L'université de Sousse se classe, quant à elle, à la quatrième place.

L'université de la ville de Monastir <sup>6</sup> arrive en deuxième position en accueillant 370 étudiants étrangers, essentiellement des maghrébins (Marocains principalement) puis des étudiants des pays du Moyen et Proche-Orient (Palestiniens principalement) inscrits en majorité dans les disciplines de santé (médecine, médecine dentaire et pharmacie). Le troisième groupe d'étudiants étrangers se concentre à l'université de Sfax, soit 353 étudiants essentiellement des Maghrébins et Africains subsahariens.

L'examen de la répartition des étudiants étrangers selon le type d'établissement universitaire montre que près de la moitié des étudiants poursuit des études en faculté (49,7 %) (fig. 4). Les instituts supérieurs de l'enseignement public accueillent 34 % du total de la population estudiantine étrangère. Les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerces les autres écoles et les instituts supérieurs des études technologiques (ISET) occupent des parts nettement inférieures à 8 %.

La Zitouna est une université publique singulière dans le paysage de l'enseignement supérieur public tunisien. Sa renommée internationale est séculaire et attire des étudiants des pays d'Afrique, du Moyen et Proche-Orient et d'Asie. Elle est la seule en Tunisie à proposer, dans le cadre de ses instituts, des filières en civilisation islamique, en sciences religieuses et en théologie. Nous avons vu également que cet établissement universitaire, en collaboration avec les services de la coopération scientifique, a créé ces dernières années une filière tronc commun propédeutique destinée aux étudiants étrangers non arabophones.

Figure n° 4. Répartitions des étudiants étrangers selon les différents types d'établissements de l'enseignement supérieur tunisien (Effectif 2005-2006)



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Technologie, Tunis ; base de données du programme de recherche FSP.

6. Sur les étudiants étrangers de Monastir, voir l'article de H. Boubakri et M. Mandhouj dans l'ouvrage.

Une base de données de 273 étudiants étrangers sur un total de 377 étudiants étrangers inscrits dans cet établissement, a été constituée à partir d'informations recueillies dans les dossiers d'inscription des étudiants.

Trente nationalités étrangères y sont représentées regroupant deux pays du Maghreb, quatorze pays d'Afrique, quatre pays d'Asie, sept pays des Moyen et Proche-Orient, et trois pays d'Europe. Les étudiants de l'Afrique subsaharienne y représentent le taux le plus important, avec plus 60 % (tab. 6).

Tableau n° 6. Répartition des étudiants étrangers inscrits à l'université de la Zitouna, selon l'origine géographique et le sexe (Effectif et pourcentage en colonne 2005-2006)

Origines géographiques		Masculin		Féminin		Total	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Maghreb	LIBYE	1	0,4	0	0	1	0,4
	MAURITANIE	1	0,4	0	0	1	0,4
	<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0,8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0,7</b>
Autres pays d'Afrique	MALI	40	15,4	0	0	40	14,7
	CÔTE D'IVOIRE	38	14,7	0	0	38	13,9
	SÉNÉGAL	27	10,4	0	0	27	9,9
	BURKINA	14	5,4	0	0	14	5,1
	GHANA	11	4,2	0	0	11	4
	GUINÉE	7	2,7	1	7,1	8	2,9
	NIGER	8	3,1	0	0	8	2,9
	NIGERIA	7	2,7	0	0	7	2,6
	BÉNIN	6	2,3	0	0	6	2,2
	COMORES	3	1,2	0	0	3	1,1
	TCHAD	2	0,8	0	0	2	0,7
	SOMALIE	1	0,4	0	0	1	0,4
	SOUDAN	1	0,4	0	0	1	0,4
	TOGO	1	0,4	0	0	1	0,4
<b>Total</b>	<b>166</b>	<b>64,1</b>	<b>1</b>	<b>7,1</b>	<b>167</b>	<b>61,2</b>	
Pays d'Asie	INDONÉSIE	17	6,6	0	0	17	6,2
	DAGUESTAN	2	0,8	0	0	2	0,7
	PAKISTAN	1	0,4	0	0	1	0,4
	MALAISIE	1	0,4	0	0	1	0,4
	<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>8,1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>7,7</b>
Moyen et Proche- Orient	OMAN	50	19,3	1	7,1	51	18,7
	TURQUIE	6	2,3	3	21,4	9	3,3
	ARABIE SAOUDITE	3	1,2	2	14,3	5	1,8
	YÉMEN	2	0,8	1	7,1	3	1,1
	PALESTINE	2	0,8	0	0	2	0,7
	ÉGYPTE	0	0	1	7,1	1	0,4
	IRAN	1	0,4	0	0	1	0,4
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>24,7</b>	<b>8</b>	<b>57,1</b>	<b>72</b>	<b>26,4</b>	
Pays d'Europe	RUSSIE	1	0,4	5	35,7	6	2,2
	MACÉDOINE	4	1,5	0	0	4	1,5
	YUGOSLAVIE	1	0,4	0	0	1	0,4
	<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>2,3</b>	<b>5</b>	<b>35,7</b>	<b>11</b>	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>259</b>	<b>100</b>	<b>14</b>	<b>100</b>	<b>273</b>	<b>100</b>	

Source : Université de La Zitouna ; dossiers d'inscription des étudiants  
(Base de données de 273 individus).

Les étudiants étrangers de la Zitouna sont boursiers de l'État tunisien et de leur pays d'origine à 87 %. La profession déclarée de leur père est pour la moitié d'entre eux celle de commerçant. Ce sont ensuite des fils d'agriculteurs, de chefs religieux, d'enseignants ou de retraités. Les résultats au moment de l'obtention du baccalauréat soulignent que ce sont des étudiants ayant obtenu dans leur majorité une mention « Très bien » ou « Bien ».

Ils se répartissent soit en sciences religieuses, soit en civilisation islamique, soit en théologie, après deux années de cycle préparatoire pour les non arabophones (tab. 7).

Tableau 7. Répartition des étudiants étrangers inscrits à l'université de la Zitouna selon la filière universitaire (Effectif et pourcentage 2005-2006)

Filières	Effectif	Pourcentage
Civilisation islamique	54	19,8
Sciences religieuses	113	41,4
Théologie	42	15,4
Tronc commun	55	20,1
ND	9	3,3
Total	273	100

Source : Université de La Zitouna ; dossiers d'inscription des étudiants  
(Base de données de 273 individus).

Près de la moitié des étudiants étrangers de notre corpus est en troisième cycle pour y suivre un doctorat. C'est le cas des étudiants de l'émirat d'Oman qui sont directement inscrits en doctorat. Ces derniers sont pour la moitié d'entre eux mariés et salariés (assistants religieux, cadres du ministère des Affaires religieuses, enseignants, juristes). Les étudiants venus des autres pays d'Afrique sont majoritairement célibataires et se sont inscrits (d'après les documents administratifs de leur dossier d'inscription) juste après l'obtention du baccalauréat, dans le cycle des deux années préparatoires. Parmi les étudiants subsahariens, ceux qui sont aujourd'hui inscrits en doctorat, séjournent depuis plusieurs années en Tunisie. Il n'est pas rare de trouver dans cette université des étudiants africains arrivés depuis dix ans, voire plus. Ce sont des arabophones qui ont su tisser un réseau de connaissances dans la société tunisienne. Ce sont eux aussi que l'on trouve le plus impliqués dans l'association qui regroupe les étudiants étrangers venus de l'Afrique subsaharienne. Ils font figure d'aînés, même s'ils ne se reconnaissent pas totalement dans le style de vie, les normes et les valeurs des plus jeunes d'entre eux, venus en nombre ces dernières années s'inscrire dans les filières courtes et techniques du secteur de l'enseignement supérieur privé.

## Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur privé tunisien

Sur la vingtaine d'universités privées créées en 2000, 18 d'entre elles se trouvent à Tunis, pour la plupart concentrées dans le centre-ville et proches des pôles universitaires publics, comme le montre la carte n° 1. Aujourd'hui, on compte 27 établissements de l'enseignement supérieur privé dont 8 implantés hors de la capitale, à Sfax, Sousse, Gabès et Nabeul.

Le fichier du ministère relatif aux étudiants étrangers de l'enseignement supérieur privé porte sur un effectif de 1 152 étudiants étrangers sur un total de 3 500 étudiants, pour l'année 2005-2006<sup>7</sup>. La base de données traitée sur Excel et recueillie auprès du service de la planification du ministère contient, pour chaque individu statistique, les renseignements suivants : pays d'origine, sexe, cycle d'étude, discipline et diplôme en cours. Mais le nom de l'établissement n'est pas mentionné. Plus de 80 % de ces étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur privé viennent des pays d'Afrique subsaharienne (24 pays représentés), 10 % des Moyen et Proche-Orient (11 pays représentés), 6,4 % du Maghreb, 0,4 % d'Asie et 0,2 % d'Europe. À la différence de l'université publique où les trois groupes d'origine géographique sont relativement équilibrés, l'effectif des étudiants subsahariens, comme le souligne la figure n° 5, y est prépondérant.

Les établissements supérieurs privés regroupent des étudiants de 47 nationalités différentes (tab. 8). Les Gabonais y sont les plus nombreux et représentent, à eux seuls, plus de 38 % des étrangers, alors qu'ils sont quasiment absents dans l'enseignement supérieur public<sup>8</sup>. Inversement, les étudiants marocains – qui représentent la nationalité étrangère la plus importante dans le secteur public de l'enseignement supérieur – sont quasiment absents dans l'enseignement supérieur privé tunisien. Dans le secteur privé comme dans le secteur public, il s'agit d'une migration masculine à plus de 60 %. Mais, dans le privé, ce sont moins les étudiantes maghrébines que les étudiantes subsahariennes qui sont le plus représentées (les Gabonaises en particulier), avec un taux de 31,9 % de l'ensemble des étudiants étrangers de ce groupe et de 26 % des effectifs totaux des étudiants étrangers dans ce secteur d'enseignement. (tab. 9). S'agissant maintenant du cycle d'études et du diplôme préparé, nous trouvons, en majorité, les étudiants étrangers en premier et en deuxième cycles à taux quasi comparable, puis en troisième rang dans des études préparant au diplôme d'ingénieur. La répartition des étudiants étrangers selon le diplôme en cours (tab. 10) met en évidence qu'ils sont nombreux à préparer un diplôme universitaire d'études générales, et une maîtrise (un tiers des étudiants étrangers venant principalement des autres pays d'Afrique et des Moyen et Proche-Orient) et en troisième rang un diplôme d'ingénieur.

---

7. Pour l'année 2008-2009, le site internet du MESRT affiche l'effectif de 6 023 étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur privé. Ce total comprend les effectifs des nouveaux établissements créés, depuis 2005, dans la périphérie de Tunis.

8. Voir aussi, sur ce point, l'article de Sylvie Mazzella dans l'ouvrage.

# Carte n° 1. Répartition dans le Grand Tunis des établissements de l'enseignement supérieur public et privé en 2006

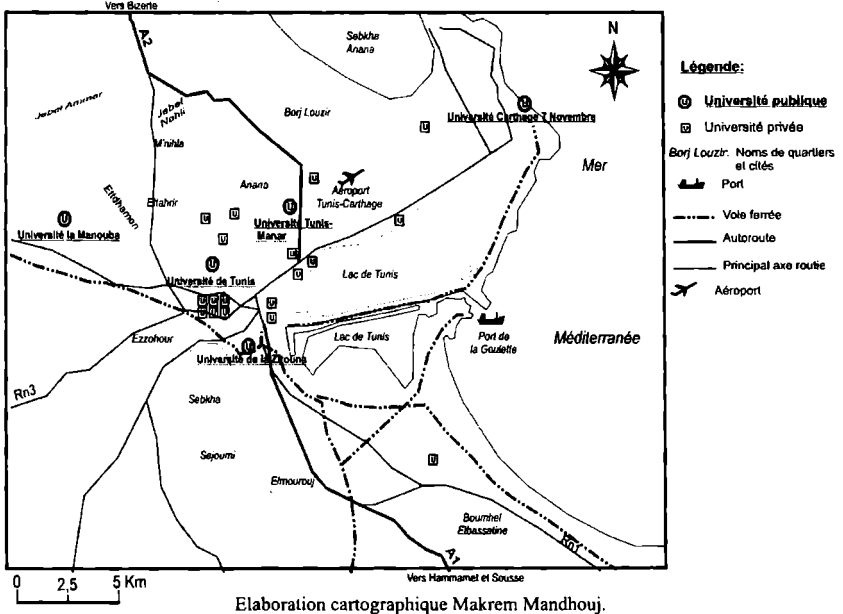
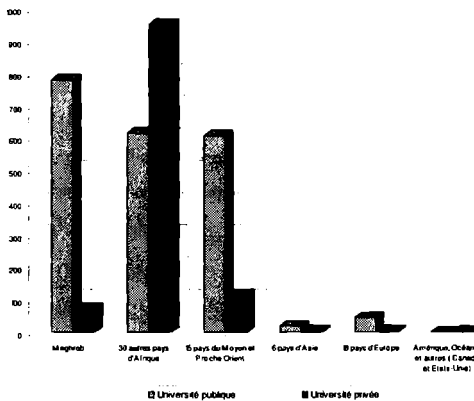


Figure n° 5. Répartition des étudiants étrangers en Tunisie selon l'origine géographique et le secteur (public / privé) de l'enseignement supérieur (Effectif en 2006)



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Technologie, Tunis.  
Base de données du programme de recherche FSP.

**Tableau n° 8. Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur privé tunisien selon la nationalité (Effectif et pourcentage 2006)**

Pays	Effectif	%	Pays	Effectif	%
Gabon	443	38,5	Burundi	3	0,3
Cameroun	131	11,4	France	3	0,3
Côte d'Ivoire	86	7,5	Corée	2	0,2
Congo	65	5,6	Émirats A.U.	2	0,2
Oman	63	5,5	Ghana	2	0,2
Mali	55	4,8	Mozambique	2	0,2
Mauritanie	32	2,8	Syrie	2	0,2
Nigeria	25	2,2	Thaïlande	2	0,2
Tchad	25	2,2	Bahreïn	1	0,1
Comores	24	2,1	Canada	1	0,1
Guinée	24	2,1	Centre Afrique	1	0,1
Algérie	21	1,8	États-Unis	1	0,1
Libye	20	1,7	Ethiopie	1	0,1
Palestine	18	1,6	Inde	1	0,1
Djibouti	15	1,3	Jordanie	1	0,1
Arabie Saoudite	14	1,2	Kenya	1	0,1
Burkina	12	1	Lituanie	1	0,1
Sénégal	12	1	Madagascar	1	0,1
Niger	10	0,9	Maroc	1	0,1
Bénin	7	0,6	Qatar	1	0,1
Irak	5	0,4	Royaume Uni	1	0,1
Liban	4	0,3	Rwanda	1	0,1
Togo	4	0,3	Soudan	1	0,1
Yémen	4	0,3	Total	1 152	100

Source : Direction de l'enseignement supérieur privé, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Technologie, Tunis. Base de données du programme de recherche FSP.



**Tableau n° 9. Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur privé tunisien selon l'origine géographique et le sexe (Effectif et pourcentage en ligne 2005-2006)**

Sexe	Féminin		Masculin		ND		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Origine géographique								
<b>Maghreb dont :</b>	14	18,9	50	67,6	10	13,5	74	100
Mauritanie	0	0	24	75	8	25	32	100
Algérie	9	42,9	11	52,4	1	4,8	21	100
Libye	4	20	15	75	1	5	20	100
Maroc	1	100	0	0	0	0	1	100
<b>24 autres pays d'Afrique dont :</b>	303	31,9	597	62,8	51	5,4	951	100
Gabon	137	30,9	290	65,5	16	3,6	443	100
Cameroun	38	29	89	67,9	4	3,1	131	100
Côte d'Ivoire	38	44,2	43	50	5	5,8	86	100
Congo	20	30,8	43	66,2	2	3,1	65	100
Mali	19	34,5	32	58,2	4	7,3	55	100
<b>Pays d'Asie (Corée, Inde et Thaïlande)</b>	0	0	3	60	2	40	5	100
<b>11 pays des Moyen et Proche-Orient dont :</b>	15	13	62	53,9	38	33	115	100
Oman	1	1,6	24	38,1	38	60,3	63	100
Palestine	3	16,7	15	83,3	0	0	18	100
Arabie Saoudite	7	50	7	50	0	0	14	100
Irak	2	40	3	60	0	0	5	100
Liban	0	0	4	100	0	0	4	100
<b>Europe (France, Lituanie et Royaume Uni)</b>	1	20	3	60	1	20	5	100
<b>Amériques, Océanie et autres</b>	1	50	1	50	0	0	2	100
<b>Total</b>	<b>334</b>	<b>29</b>	<b>716</b>	<b>62,2</b>	<b>102</b>	<b>8,8</b>	<b>1152</b>	<b>100</b>

Source : Direction de l'enseignement supérieur privé, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Technologie, Tunis.

Base de données du programme de recherche FSP.

**Tableau n° 10. Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur privé tunisien selon l'origine géographique et le diplôme en cours (Effectif 2005-2006)**

Diplôme Origine géographique	DEUG*	Diplôme d'ingénieur	Diplôme spécialisé	Diplôme universitaire de technologie	Licence	Maîtrise	Master spécialisé	N.D.	Total
<b>Maghreb dont :</b>	33	13	0	2	1	19	4	2	74
Mauritanie	18	6	0	2	0	3	1	2	32
Algérie	8	4	0	0	1	6	2	0	21
Libye	7	2	0	0	0	10	1	0	20
Maroc	0	1	0	0	0	0	0	0	1
<b>24 autres pays d'Afrique dont :</b>	334	243	5	12	9	302	29	17	953
Gabon	139	108	1	3	0	176	9	7	443
Cameroun	45	59	1	2	1	20	2	1	131
Côte d'Ivoire	23	19	0	0	2	32	9	1	86
Congo	24	18	1	4	0	16	1	1	65
Mali	28	10	0	0	1	10	1	5	55
<b>Pays d'Asie (Corée, Inde et Thaïlande)</b>	3	0	0	0	0	1	1	0	5
<b>11 pays des Moyen et Proche-Orient dont :</b>	27	11	1	0	7	57	12	0	115
Oman	3	0	0	0	7	41	12	0	63
Palestine	7	2	0	0	0	9	0	0	18
Arabic Saoudite	11	2	0	0	0	1	0	0	14
Irak	2	2	0	0	0	1	0	0	5
Liban	1	2	0	0	0	1	0	0	4
<b>Europe (France, Lituanie et Royaume Uni)</b>	2	1	0	0	0	1	1	0	5
<b>Amériques, Océanie et autres</b>	0	0	0	0	0	1	1	0	2
<b>Total</b>	<b>399</b>	<b>268</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>381</b>	<b>48</b>	<b>19</b>	<b>1 152</b>

Source : Direction de l'enseignement supérieur privé, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Technologie, Tunis. Base de données du programme de recherche FSP.

\* En Tunisie, le diplôme des études universitaires générales existe toujours en 2006, ainsi que la maîtrise qui coexiste avec les filières de master spécialisé.

Le doctorat (et master recherche) ne figure pas dans le tableau 10, puisque son enseignement n'est pas autorisé dans ce type d'établissement privé, à la différence du secteur public. L'année 2006 correspond à la première année de création de quelques filières en Master spécialisé ou Master professionnel, ce qui peut expliquer le faible effectif mentionné.

Si, dans l'enseignement supérieur public, les étudiants étrangers se répartissent principalement dans quatre filières – lettres-langues-sciences humaines-architecture (30 %) ; santé (30 %) ; science (20 %) ; économie-droit-gestion (18 %) –, les étudiants étrangers des universités privées sont concentrés pour plus de la moitié d'entre eux dans le domaine d'études de l'économie-droit-gestion, et plus précisément dans la filière « sciences de gestion » (tab. n° 11 en annexe de l'article). Le domaine d'études des sciences arrive en deuxième position avec un taux de 32,5 % d'étudiants étrangers. Toutes nationalités confondues, ce sont en effet les sciences de gestion qui arrivent en premier rang, suivies des sciences appliquées et sciences de l'ingénieur. Les sciences juridiques et sciences politiques arrivent en troisième position pour les étudiants étrangers subsahariens et maghrébins. Les études de commerce concernent moins de 6 % d'étudiants étrangers dans ce type d'établissement.

Le domaine d'études lettres-langues-sciences humaines-architecture est très faiblement représenté dans ces établissements privés, seulement 8,7 % des étudiants étrangers y sont inscrits. Cela concerne les étudiants des pays d'Afrique subsaharienne et des Moyen et Proche-Orient inscrits principalement dans les filières « Information et communication ».

## Conclusion

Trois grands groupes d'étudiants étrangers se dégagent du traitement des données de l'enseignement supérieur public et privé : les étudiants des autres pays du Maghreb, ceux des pays d'Afrique subsaharienne, et ceux des Moyen et Proche-Orient. Il apparaît que le deuxième groupe arrive au premier rang, quand les deux secteurs d'enseignement supérieur, public et privé, sont regroupés.

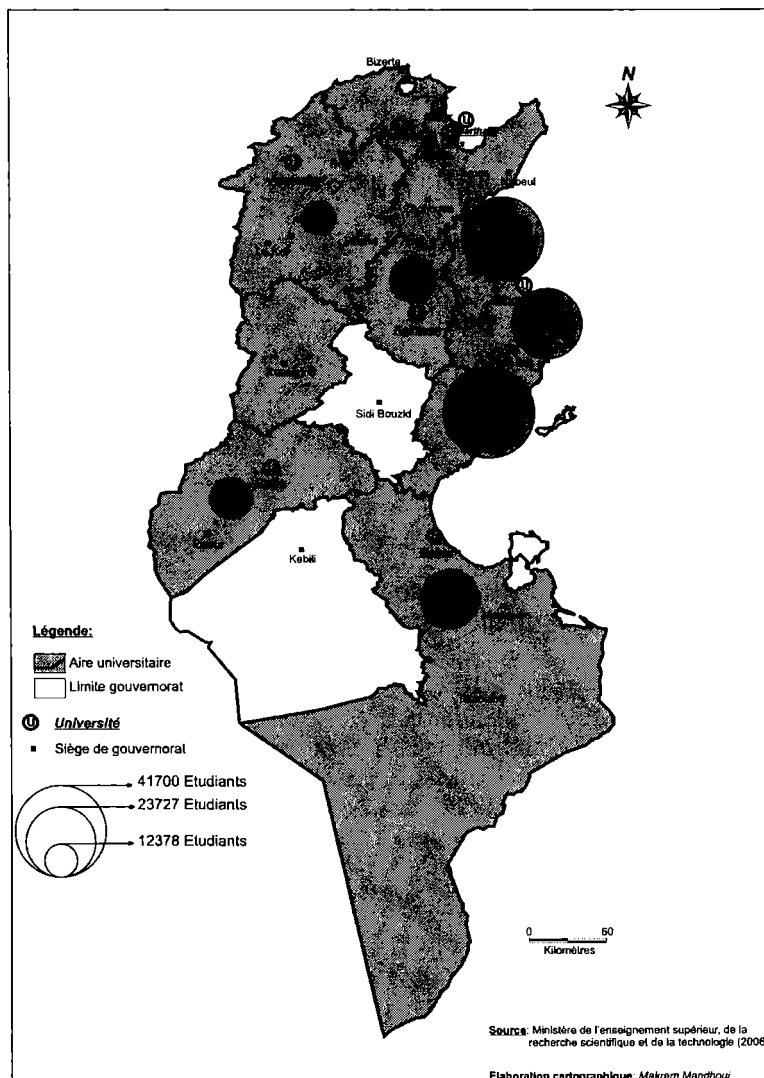
Les étudiants étrangers sont en progression constante depuis la fin des années 1970 dans l'enseignement supérieur public. Dans le secteur public, les étrangers sont tous boursiers de l'État tunisien (et du gouvernement de leur pays, même si certains étudiants se plaignent d'irrégularité dans le versement de la bourse). Ils sont principalement inscrits soit dans le domaine de la santé (à l'instar des Marocains), soit dans la filière des sciences théologiques et de la civilisation islamique (comme les étudiants de l'Afrique de l'Ouest). Dans les deux cas, cela traduit une coopération bilatérale entre la Tunisie et les pays étrangers partenaires. Dans le premier cas, pour les Marocains, il s'agit de réserver à une élite étrangère les quelques places laissées vacantes dans une filière d'excellence ; dans le second cas, pour les étudiants d'Afrique de l'Ouest, il s'agit de les aiguiller vers l'université de la Zitouna, dans une section préparatoire de deux ans créée ces dernières années dans le but d'améliorer le niveau de la langue arabe des étudiants non arabophones

Depuis 2000, un autre profil d'étudiants étrangers se dessine, *via* le secteur en cours de consolidation de l'enseignement supérieur privé tunisien. Ces établissements privés de l'enseignement supérieur sont désormais en mesure

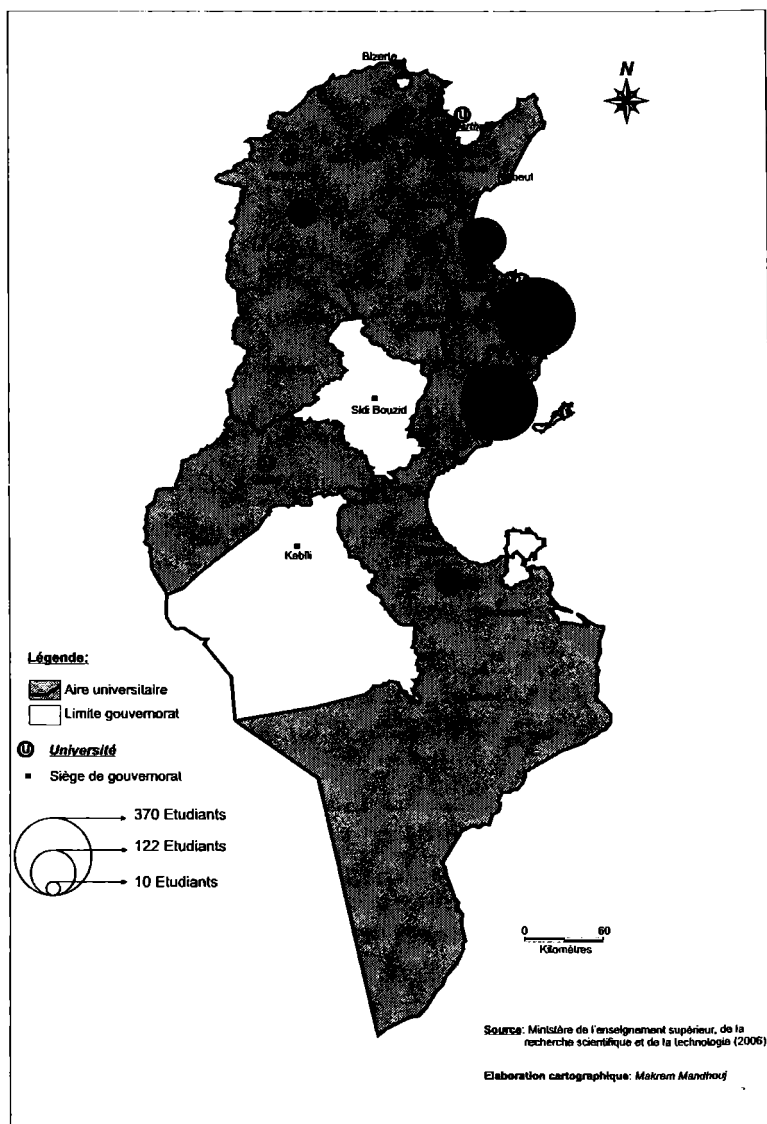
d'accueillir de nouveaux bacheliers étrangers pour des diplômes universitaires de premier cycle jusqu'à la maîtrise (sciences de gestion, études commerciales, finance, informatique appliquée à la gestion, droit, science comptable), et de proposer des diplômes d'ingénieur ou d'architecte, des diplômes universitaires de technologie et des masters spécialisés. Des filières sont ainsi investies par des étudiants étrangers, qu'ils soient ou non boursiers, en grande majorité venus de l'Afrique subsaharienne. Il s'agit de premières promotions d'étudiants dans le domaine de l'économie-droit-gestion, dans le cadre de toutes récentes formations dites « professionnalisantes », dont le marché de l'emploi mondialisé assure avoir besoin, mais dont nous ne connaissons pas encore les retombées réelles en termes d'insertion professionnelle.

## Annexes

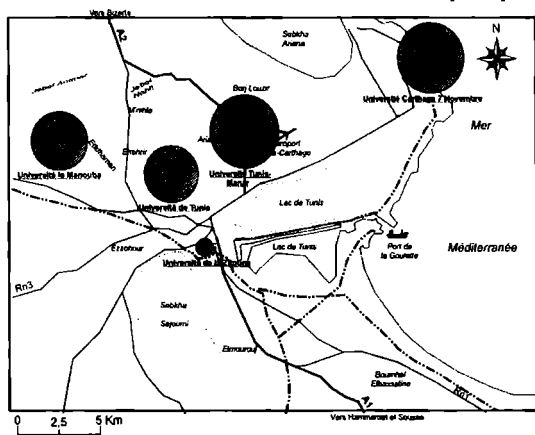
### Répartition des effectifs d'étudiants tunisiens dans les universités publiques, hors Tunis



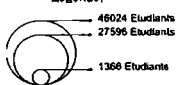
## Répartition des effectifs d'étudiants étrangers dans les universités publiques, hors Tunis



Répartition des effectifs d'étudiants tunisiens dans les universités publiques du Grand Tunis



**Légende:**

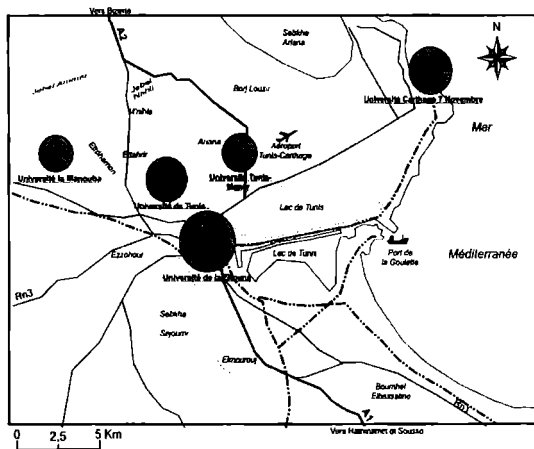


- Bab Louzor: Noms de quartiers ou cités
- Port
- Aéroport
- Voie ferrée
- Autoroute
- Principal axe routier

Sources: Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la technologie (2006)

Elaboration cartographique: Mekrem Mandhouj

Répartition des effectifs d'étudiants étrangers dans les universités publiques du Grand Tunis



**Légende:**



- Bab Louzor: Noms de quartiers ou cités
- Port
- Aéroport
- Voie ferrée
- Autoroute
- Principal axe routier

Sources: Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la technologie (2006)

Elaboration cartographique: Mekrem Mandhouj

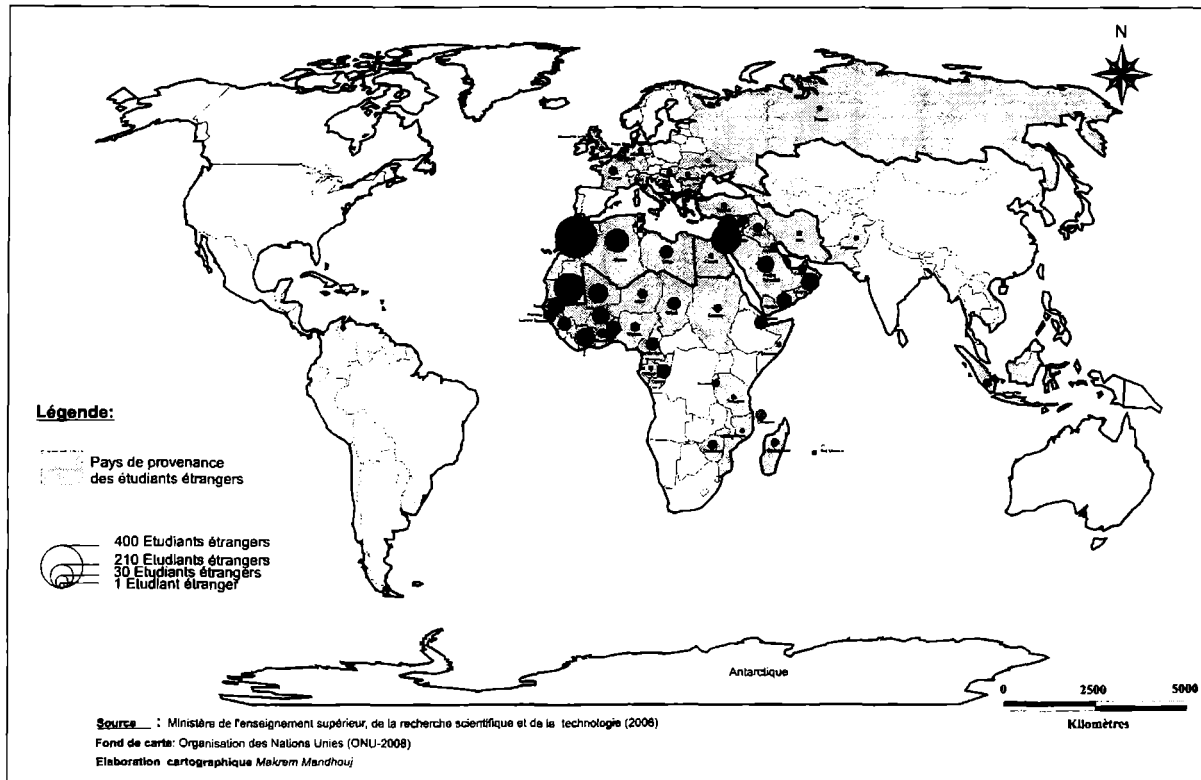
Tableau n° 11. Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur privé tunisien selon l'origine géographique et la discipline d'études (Effectif 2005-2006)

Discipline	ECONOMIE / DROIT / GESTION				SCIENCES	LETTRES / LANGUES / SCIENCES HUMAINES / ARCHITECTURE						ND	TOTAL
	Sciences de gestion	Commerce	Sciences juridiques et politiques	Total	Sciences et technologie / Sciences de l'ingénieur	Lettres / Arts / Sciences du langage	Langues	Sciences humaines et sociales	Information et Communication	Architecture	Total		
Origine géographique													
<b>Maghreb dont :</b>	34	1	6	41	21	0	3	0	3	0	6	6	74
Mauritanie	12	0	0	12	13	0	0	0	2	0	2	5	
Algérie	5	1	6	12	5	0	2	0	1	0	3	1	21
Libye	17	0	0	17	2	0	1	0	0	0	1	0 <sup>ns</sup>	20
Maroc	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
<b>24 Autres pays d'Afrique dont :</b>	303	48	135	486	331	4	12	0	45	5	66	68	951
Gabon	143	26	74	243	135	3	4	0	36	1	44	21	443
Cameroun	36	5	10	51	70	0	0	0	1	1	2	8	131
Côte d'Ivoire	35	3	6	44	27	1	3	0	0	0	4	11	86
Congo	16	2	16	34	27	0	0	0	2	1	3	1	65
Mali	16	3	10	29	17	0	1	0	3	0	4	5	55
<b>Pays d'Asie (Corée, Inde et Thaïlande)</b>	2	0	0	2	0	0	0	0	1	0	1	2	5
<b>11 pays des Moyen et Proche-Orient dont :</b>	33	16	2	51	20	1	0	19	7	1	28	16	115
Oman	7	16	2	25	0	0	0	19	3	0	22	16	63
Palestine	10	0	0	10	8	0	0	0	0	0	0	0	18
Arabie Saoudite	8	0	0	8	2	0	0	0	4	0	4	0	14
Irak	1	0	0	1	3	1	0	0	0	0	1	0	5
Liban	1	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	4
<b>Pays d'Europe</b>	1	1	0	2	3	0	0	0	0	0	0	0	5
<b>Amérique, Océanie et autres</b>	1	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<b>Total</b>	374	66	144	584	375	5	15	19	56	6	101	92	1 152

Source : Direction de l'enseignement supérieur privé, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Technologie, Tunis.



## Effectifs par pays des étudiants étrangers inscrits dans les universités publiques tunisiennes



## Effectifs par pays des étudiants étrangers inscrits dans les universités privées tunisiennes

